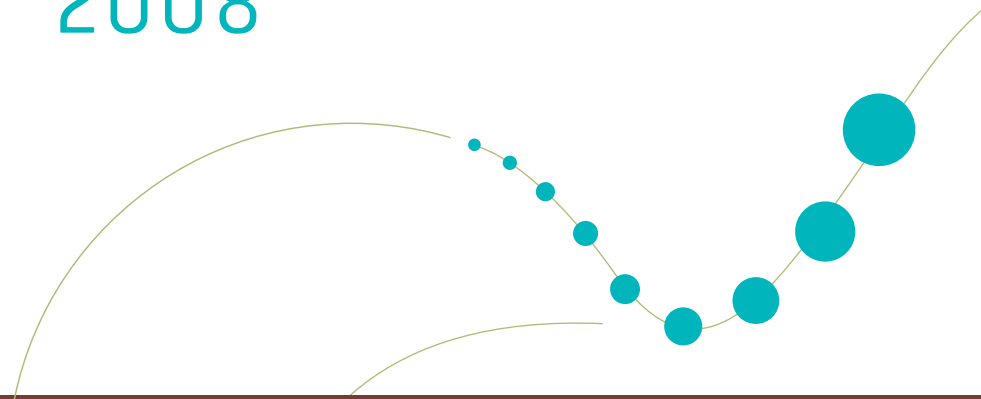


L'Avenir du Fiduciaire

2008



 **SCAN COIN**



. Avant-propos

Six ans après l'introduction de l'euro, les espèces restent le moyen de paiement le plus largement utilisé dans la zone euro. Du fait du rôle prépondérant de la monnaie fiduciaire, il est essentiel pour l'ensemble des acteurs de la chaîne d'assurer l'approvisionnement efficace des commerçants et des consommateurs et d'améliorer la productivité du traitement des espèces et ce, afin de réduire leur coût pour la société.

Ce rapport vise à mieux comprendre les moteurs de l'évolution du circuit fiduciaire. Il n'est pas dans notre intention de fournir toutes les réponses à cette question mais plutôt, nous l'espérons, d'initier un nouveau mode de pensée et de proposer de nouvelles solutions aux défis auxquels l'ensemble des acteurs du secteur doit faire face.

Ce rapport est réalisé en partenariat par les sociétés SCAN COIN et Innovia. Cette étude a été menée par Guillaume Lepecq, directeur d'AGIS Consulting. Les opinions exprimées dans ce document ne reflètent pas nécessairement celles des sociétés SCAN COIN et Innovia.

De nombreux entretiens ont été menés afin de documenter cette étude. La conférence « Cash Processing » qui s'est tenue en avril 2007 à Francfort s'est notamment avérée une source d'information précieuse.

Nous aimerions saisir cette opportunité pour remercier tous ceux qui ont accepté de partager avec nous leur expertise et, particulièrement Yngve Svensson, directeur de SCAN COIN et Michael Blesovsky, directeur de Innovia Security.

Guillaume Lepecq

1^{er} avril 2008



Alice arriva à une croisée des chemins.

« *Voudriez-vous me dire, s'il vous plaît, quel chemin je dois prendre pour m'en aller d'ici ?* » demanda-t-elle.

« *Cela dépend beaucoup de l'endroit où tu veux aller* », répondit le chat du Cheshire..

« *Je ne sais pas* », répondit Alice.

« *En ce cas* », répliqua le chat, « *peu importe la route que tu prendras* ».

*Lewis Carroll,
Alice au Pays des merveilles*



. Qui sommes-nous ?



www.scancoin.com

SCAN COIN est l'un des leaders actuels sur le marché des solutions de traitement des espèces. Sa quête permanente de solutions nouvelles et toujours plus efficaces lui assure un succès toujours renouvelé. L'expertise de SCAN COIN en tant que partenaire multiservices a su évoluer pour répondre aux besoins de ses cinq secteurs d'activité principaux – établissements financiers, commerce, caisses centrales, transport public, jeux et divertissements. L'expérience obtenue au sein d'un secteur d'activité donné permet souvent la mise en place de solutions croisées innovantes qui apportent une amélioration aux autres secteurs. Aujourd'hui, SCAN COIN est un groupe international qui opère directement dans 14 pays.

Notre réseau de distributeurs partenaires nous permet d'être présents dans 100 pays. Notre société propose une gamme étendue de solutions matérielles et logicielles pour le traitement des pièces et des billets.



www.innoviafilms.com

Innovia Films, société spécialisée dans la fabrication de films polymères, commercialise la gamme de films de sécurité Clarity. Cette gamme inclut notamment Clarity-C, une formule BOPP exclusive utilisée par Securrency International, société dans laquelle Innovia et la Banque centrale d'Australie travaillent en partenariat, comme composant de base dans le développement du Guardian®, le substrat polymère innovant utilisé dans la fabrication des billets de banque. La gamme Clarity-C, à la fois équilibrée et résistante, répond parfaitement aux exigences de l'impression haute sécurité, du traitement très haute vitesse et de l'utilisation en distributeurs automatiques. Le Guardian® a été adopté pour la première fois en 1988 par l'Australie à l'occasion de la création d'un billet de 10 dollars commémorant le bicentenaire du pays. L'Australie l'a depuis adopté pour l'ensemble de ses billets, comme l'ont fait 4 autres pays, la Nouvelle-Zélande, le Sultanat du Brunei, le Vietnam et la Roumanie. 21 autres pays ont également choisi d'utiliser des billets polymères et on observe un intérêt grandissant pour cette technologie.



www.agis-consulting.com

AGIS Consulting est un cabinet de conseil indépendant, spécialisé dans les transactions de détail (espèces, cartes et autres moyens de paiement). AGIS a été fondée en 2001 à Paris et a développé depuis un réseau international de partenaires. Le marché européen du paiement de détail doit faire face à d'importantes évolutions, sous la pression combinée de l'évolution de la réglementation et de l'intégration monétaire européenne, des innovations technologiques et des facteurs socio-économiques. AGIS a pour objectif de fournir à ses clients des solutions originales et innovantes leur permettant d'anticiper les évolutions du marché et de développer des solutions personnalisés à forte valeur ajoutée.

Sa clientèle comprend institutions financières, prestataires de solutions de paiement mais aussi vendeurs d'équipements matériels et logiciels.



. Table des matières

1	Synthèse	6
2	Le poids économique des espèces	8
2.1	> La croissance des espèces	8
2.2	> Comment expliquer le poids croissant des espèces dans nos économies modernes ?	11
2.3	> L'utilisation des espèces évolue	14
3	Evolution du circuit Fiduciaire	16
3.1	> Des modèles de banque centrale qui évoluent	16
3.2	> L'automatisation de la distribution des espèces	18
3.3	> Le recyclage	19
3.4	> L'externalisation	23
4	L'avenir du Fiduciaire	24
4.1	> Fonctions du Fiduciaire	24
4.2	> Caractéristiques des espèces	25
4.3	> Scénarios pour l'avenir des espèces	27
	<i>Scénario 1 : la demande en espèces diminue lentement</i>	28
	<i>Scénario 2 : la demande en espèces reste stable</i>	28
	<i>Scénario 3 : la demande en espèces augmente</i>	29

. Synthèse

Depuis son introduction il y a un peu plus de six ans, le 1^{er} janvier 2002, la croissance des billets en euros en circulation s'est élevée à 175 % pour atteindre 677 milliards d'euros fin 2007 et dépasser le dollar comme première monnaie mondiale. En terme de PIB, la monnaie fiduciaire est passée de 4 à 8 % entre 2002 et 2007. Les espèces restent le moyen de paiement le plus largement utilisé et représentent 8 transactions sur 10 au sein de la zone euro.

Malgré ces excellentes perspectives, l'utilisation d'espèces pour les paiements au détail diminue dans la majorité des pays européens. Les moyens de paiement électroniques, et particulièrement la carte, sont parvenus à se substituer partiellement aux espèces. Cette diminution a été compensée par une augmentation des volumes de transaction.

La croissance de l'utilisation des espèces repose sur trois facteurs clés :

- **Thésaurisation** : seule une petite partie des espèces est véritablement utilisée pour le paiement au quotidien. Après le passage à l'euro, les stocks ont été reconstitués.
- **Utilisation à l'international** : l'euro est devenu la seconde monnaie mondiale après le dollar. Il est de plus en plus utilisé par les non résidents.
- **Transactions de faible montant** : les espèces restent le moyen de paiement le plus efficace et le plus pratique pour les petites sommes.

De nouveaux moyens de paiement prolifèrent et viennent contester la suprématie des espèces. La concurrence est particulièrement forte sur le segment des transactions de faible montant, car les prestataires de solutions de paiement s'attachent surtout à réaliser des économies d'échelle grâce à l'augmentation des volumes de transaction. Changer le comportement de paiement des consommateurs demande du temps compte tenu de leur attachement aux espèces. Par contre le rôle des espèces en tant que réserve de valeur n'est pas non plus contesté.

La prolifération des moyens et des systèmes de paiement pose de plus en plus la question de leur efficacité. Le coût des espèces a été réduit avec succès grâce notamment à l'industrialisation de leur traitement et à l'automatisation de leur distribution.

Il existe néanmoins deux moyens d'améliorer encore l'efficacité des espèces. Le premier est la mise en place d'une démarche systémique de gestion de la chaîne d'approvisionnement. Cela requiert une meilleure intégration des différents acteurs et l'organisation des processus tout au long d'une chaîne de valeur englobant de multiples entreprises. Le second consiste à raccourcir le circuit fiduciaire, notamment au travers du recyclage.

La suprématie des espèces est également contestée par de nouvelles formes d'argent émises par des entités privées. Miles aériens, monnaies virtuelles, points de fidélité, chèques repas, monnaies sociales, etc. viennent concurrencer la monnaie émise par les banques centrales. Pourraient-elles jouer un rôle plus important à l'avenir ? Les monnaies pourraient-elles totalement disparaître suite au développement d'un ensemble de services financiers répondant à tous les besoins en matière de gestion des risques, de portefeuille d'actifs, d'offre de liquidités et de moyens de paiement ?

Les nouvelles technologies, le cadre réglementaire et la pression de la concurrence incitent à un changement radical du marché des paiements. Néanmoins, du fait de la forte inertie des consommateurs, ce changement n'interviendra que progressivement. A moyen terme, les espèces continueront à jouer un rôle important. Il est bien plus difficile d'évaluer leur avenir à long terme. Voilà plus de 30 ans que l'on débat de l'émergence d'une société sans espèces ; ces dernières sont pourtant de plus en plus utilisées.

Le succès des espèces repose sur trois caractéristiques spécifiques :

- **Universalité** : elles sont à la disposition de tous, indépendamment de l'âge, du niveau d'éducation, de la richesse, etc. Elles sont largement acceptées.
- **Confiance** : les espèces sont perçues comme la monnaie d'état et constituent le fondement de l'ensemble du système monétaire.
- **Anonymat** : les espèces offrent sécurité (notamment contre l'usurpation d'identité) et confidentialité.

Le remplacement significatif des espèces requiert la création d'un moyen de paiement offrant les mêmes avantages. Une possibilité consisterait à créer une monnaie électronique anonyme. Bien que cela soit faisable d'un point de vue technique, l'enjeu est de savoir si les pouvoirs publics accepteraient de suivre cette voie.

2

Le poids économique des espèces

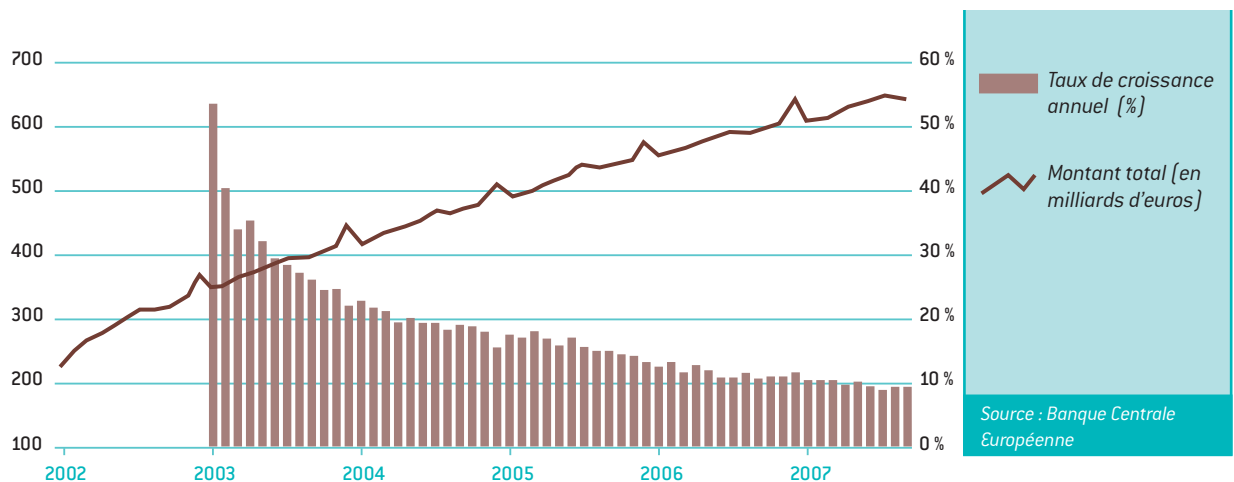
2.1 > La croissance des espèces

Combien d'argent liquide avez-vous sur vous ? A l'heure des réseaux omniprésents, des banques virtuelles et de la communication mobile, les espèces, utilisées depuis des millénaires, peuvent sembler obsolètes. Au-delà de l'anecdote, tentons d'analyser le rôle et l'importance des espèces au sein des économies modernes.

Fin 2007, le montant total des billets en euros en circulation atteignait 677 milliards, soit trois fois le montant total des euros introduits en 2002 et une augmentation annuelle moyenne de 20 %.

Bien que cette croissance ait diminué, elle avoisinait toujours les 8 % en 2007, un taux largement supérieur à la croissance du PIB nominal. Au taux de change en vigueur à la rédaction de ce document, ce chiffre dépassait les 820 milliards de dollars en circulation. Il est également intéressant de noter que cette croissance coïncide avec l'émergence de l'euro en tant que monnaie mondiale, au détriment du dollar. Selon Jeffrey Frankel¹, l'euro pourrait remplacer le dollar comme première monnaie mondiale d'ici dix ans.

FIGURE 1. BILLETS EN EUROS EN CIRCULATION



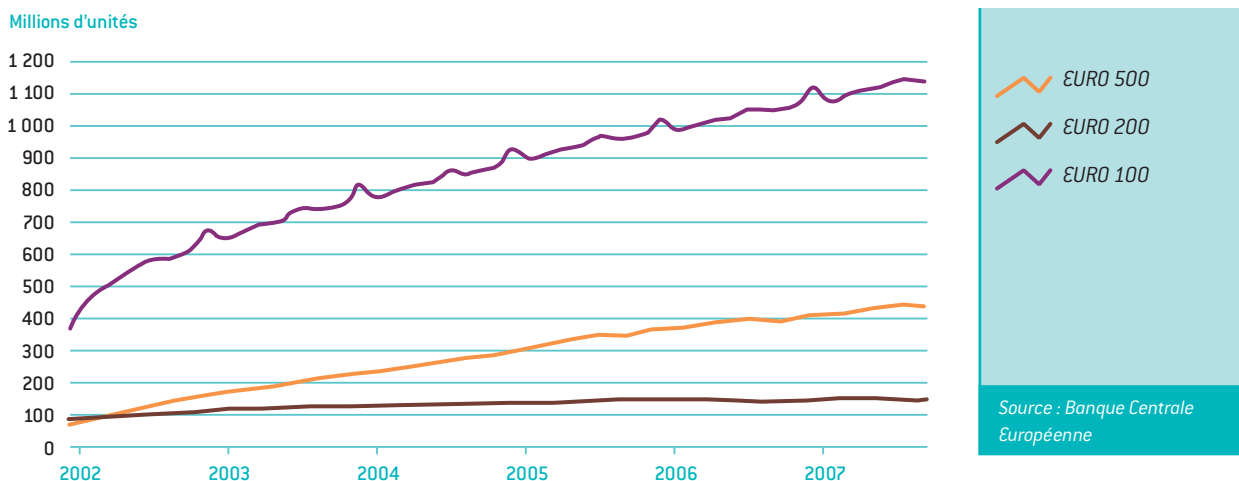
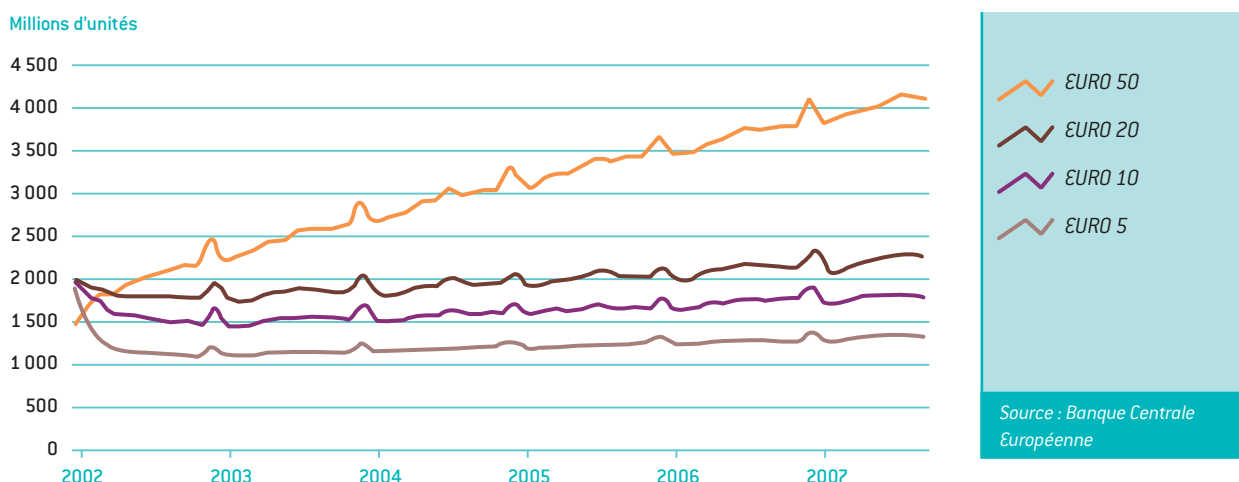
¹ The euro could surpass the dollar within ten years, Jeffrey Frankel, mars 2008

L'euro n'est pas la seule monnaie à connaître une croissance rapide. Entre 2000 et 2007, la valeur du dollar américain a augmenté de 42 % ; celle de la livre britannique de 50 %, celle du yen de 45 % et celle du renminbi chinois de 60 %.

La demande a été plus forte pour les coupures à valeur faciale élevée (500 €, 100 € et 50 €) comme le montre la décomposition par valeur

faciale des billets en circulation (FIGURE 2) même si l'écart diminue. Ces billets sont probablement en partie thésaurisés, même si la ligne de démarcation entre la fonction de réserve des espèces et leur fonction transactionnelle est difficile à définir. L'existence de pics saisonniers pour les billets de 100 € par exemple indique que ces derniers sont bien utilisés pour les transactions.

FIGURE 2. CROISSANCE DES BILLETS EN EUROS SELON LEUR VALEUR FACIALE

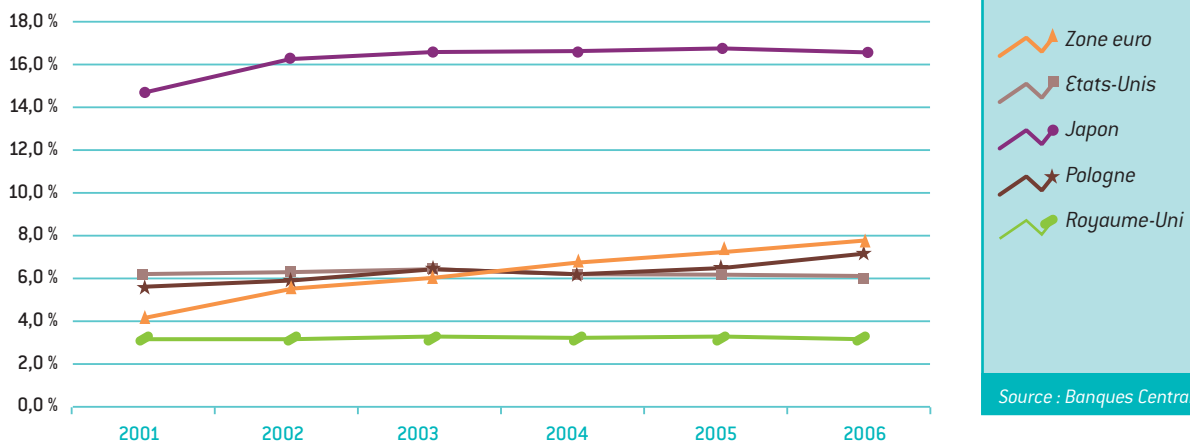


. Le poids économique des espèces

Un autre indice de la forte demande pour la monnaie fiduciaire est le rapport au PIB. Ce ratio est en diminution constante dans les économies modernes depuis la seconde moitié du 20^e siècle. Il a atteint son point le plus bas dans les années 90 et est depuis demeuré stable ou en légère augmentation. Cette diminution correspond à l'émergence de moyens de paiement scripturaux et plus particulièrement de la carte de paiement qui, dans une

certaine mesure, est parvenue à remplacer les espèces à cette période. Par contre, la croissance des paiements électroniques connaît un ralentissement au sein de la zone euro depuis 2003. Cela soulève une question : existe-t-il une quantité minimum d'espèces requise dans une économie moderne ? Au sein de l'Union européenne, un adulte sur quatre n'a accès qu'aux espèces comme moyen de paiement.

FIGURE 3. LES ESPÈCES EN RELATION AVEC LE PIB

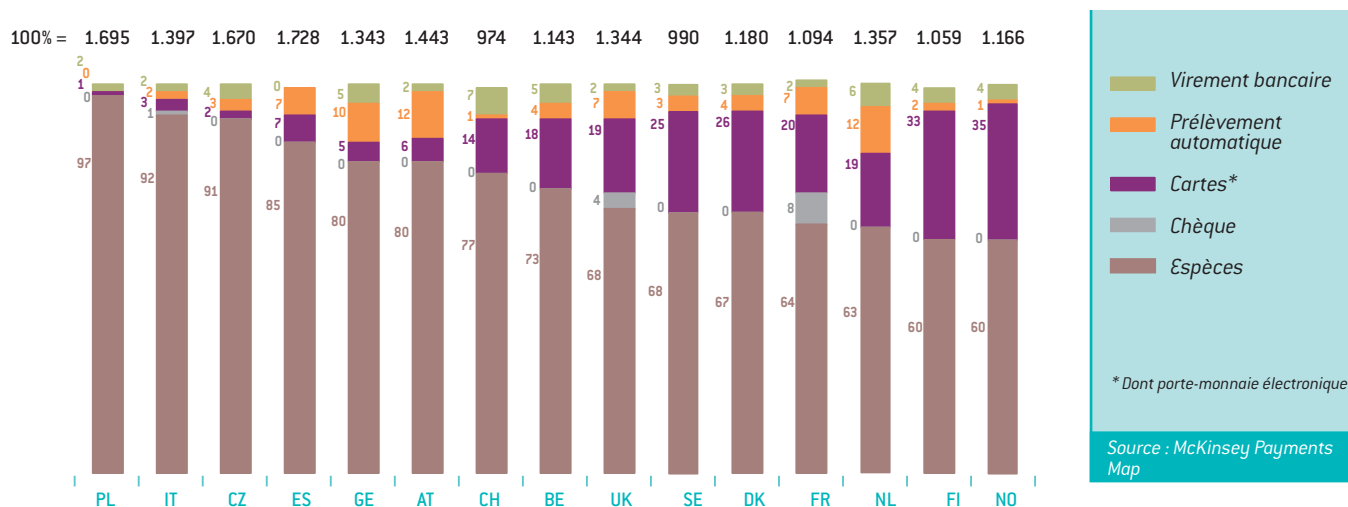


La part des espèces dans les transactions est dominante. Les espèces sont de loin le moyen de paiement le plus utilisé. Selon le Conseil Européen des Paiements, 7 à 8 transactions sur 10 en moyenne se font en espèces. L'argent liquide est considéré comme le moyen de paiement de référence, c'est-à-dire le moyen de paiement utilisé par défaut. Cependant, on constate des variations significatives en Europe où deux groupes de pays émergent, comme le montre la **FIGURE 4**.

Le premier groupe (Pologne, Italie, République Tchèque, Espagne, Allemagne et Autriche) est constitué de pays dont les paiements scripturaux représentent moins de 20 % du volume total. Dans le second groupe (Suisse, Suède, Belgique, Danemark, Royaume-Uni, Norvège, Pays-Bas et France), les paiements scripturaux constituent plus de 20 % des transactions et sont parvenus avec un certain succès à remplacer les espèces.

FIGURE 4. PART DES ESPÈCES DANS LES TRANSACTIONS DE DÉTAIL

Nombre de transactions de détail par foyer en 2006, %



2.2 > Comment expliquer le poids croissant des espèces dans nos économies modernes ?

Chaque consommateur européen détient en moyenne 2 000 € en espèces. Il est peu probable qu'ils soient nombreux à détenir une telle somme et si l'on prend en compte l'efficacité croissante des banques et des commerçants dans le traitement des espèces, il est également peu probable que ces derniers disposent de liquidités importantes. Alors, où sont ces espèces ? Nous estimons qu'environ trois quarts des espèces en circulation sont actuellement aux mains du public, à raison de 1 500 € par habitant.

Dans le cas de l'euro, il est probable que, suite au passage à l'euro en 2002, les sommes thésaurisées dans les devises nationales aient été reconstituées dans cette nouvelle monnaie. Ce phénomène explique la fermeté de la demande en espèces dans les années qui ont suivi l'échange.

Le contexte économique caractérisé par des taux d'intérêt bas et une devise en forte croissance a sans doute contribué à renforcer cette tendance. L'importance de la thésaurisation est également prouvée par la plus forte croissance des billets de banque à valeur faciale élevée. Pourtant, au-delà de cette constatation, la véritable question est de savoir pourquoi les gens continuent à thésauriser des espèces. Selon Helmut Stix², les espèces détenues pour les paiements quotidiens ne représentent qu'une petite partie du total des espèces en circulation. Dans le cas de l'Autriche, cette part est estimée à environ 10 %. A l'ère des marchés financiers sophistiqués, pourquoi les gens choisissent-ils de conserver des sommes aussi importantes qui ne produisent aucun intérêt ? Ce phénomène soulève sans nul doute des questions concernant l'accès des Européens aux marchés financiers, leur transparence et la confiance que ces derniers leur portent.

² The impact of ATM Transactions and Cashless Payments on Cash Demand, Helmut Stix, Monetary Policy & the Economy, Q1/04

. Le poids économique des espèces

Avant l'introduction de l'euro, le Deutsche Mark était la seule devise de la zone euro à être utilisée de manière significative en dehors de ses frontières nationales. L'euro est aujourd'hui la seconde monnaie mondiale après le dollar et son utilisation augmente au niveau international. La Banque Centrale Européenne estime qu'en terme de valeur, 10 à 20 % des billets en euros en circulation sont détenus par des non résidents, qui contiennent ainsi à soutenir la demande, principalement en tant que réserve de valeur ou devise parallèle (Kosovo, Monténégro, etc.). Cette estimation paraît quelque peu prudente si l'on considère que 60 % des devises en dollar sont détenues en dehors du pays (Département américain du Trésor, 2003).

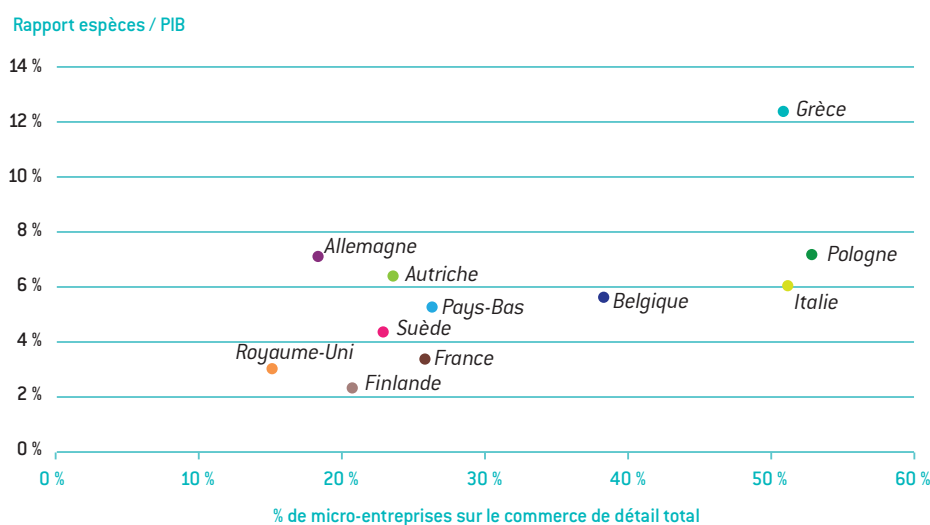
L'utilisation internationale des devises est stimulée par la mondialisation et l'augmentation des populations migrantes. L'OCDE estime que plus de 75 millions de migrants vivent actuellement dans les pays de l'OCDE. Les transferts de devise réalisés par ces migrants vers leur pays d'origine sont estimés à 140 milliards d'euros. Ce chiffre est supérieur au montant de l'aide apportée par les pays riches aux pays émergents. Ce phénomène a un impact sur les principales devises internationales mais également sur les devises du pays d'origine des migrants. En Irlande, le zloty polonais est la seconde monnaie étrangère après la livre britannique. Aux Etats-Unis, une chaîne de restauration spécialisée dans les pizzas et dont la clientèle est constituée principalement d'immigrés mexicains, a décidé d'accepter les pesos³ pour attirer les clients. En l'absence d'harmonisation du marché européen en matière de paiements, les espèces restent largement utilisées lors des

transactions transfrontalières. Les devises détenues à l'étranger représentent une forme d'emprunt sans intérêts et de revenus de seigneurage pour les pays de la zone euro. Ce montant peut être estimé en multipliant le montant détenu par les non résidents par les taux d'intérêt à court terme, soit environ 3 à 4 milliards d'euros d'économies par an pour les contribuables de la zone euro.

La structure du commerce de détail constitue un autre facteur clé pour expliquer la demande en espèces. Accepter une transaction requiert un investissement significatif de la part du commerçant : terminal de paiement, connexion réseau, formation du personnel, etc., investissement qui pour être rentabilisé nécessite un important volume de transactions. Les petits commerçants sont souvent réticents quand il s'agit d'investir dans ces terminaux. La **FIGURE 5** montre la relation entre taille du commerce et utilisation des espèces. Pour représenter les commerçants, nous avons utilisé la part des entreprises employant moins de 10 salariés dans le chiffre d'affaires total du commerce de détail. Pour le rapport espèces/PIB, nous avons utilisé les chiffres de 1999 afin d'éviter les altérations liées au passage à l'euro. Les pays où la vente au détail est concentrée aux mains d'un petit nombre de grandes chaînes présentent une demande en espèces inférieure. Les pays où les petits commerces détiennent une plus grande part du marché de la vente au détail ont tendance à présenter un rapport espèces/PIB plus élevé. En Allemagne, 30 % des achats de denrées alimentaires se font dans les magasins discount, où les espèces représentent 80 à 90 % des transactions.

³ Pizza Patrón, Dallas, USA

FIGURE 5. CONCENTRATION DU COMMERCE ET UTILISATION DU FIDUCIAIRE



Source : Banque Centrale Européenne, Eurostat

Les espèces sont souvent associées aux activités illicites. Une étude⁴ estime que 63 % de la monnaie fiduciaire en circulation en Norvège est lié à des activités illégales, pour la plupart des fraudes fiscales. Il faut néanmoins noter que les espèces ne sont que le moyen utilisé pour ces transactions et n'en sont pas la cause. Tenter de supprimer les espèces conduirait à l'utilisation d'autres moyens de paiement (devises étrangères, cartes prépayées, etc.) qui sont beaucoup plus difficiles à identifier car ils ne sont pas liés à un compte bancaire. Pour les agents de la force publique, ces nouvelles cartes, dont bon nombre peuvent être rechargées en ligne ou aux caisses des supermarchés, sont un outil idéal pour les voleurs de cartes de crédit, les trafiquants de drogue et même les groupes terroristes. « La DEA et le FBI sont très préoccupés par ce phénomène car il peut servir à financer le terrorisme », explique

Don Semesky, chargé des opérations financières à la Drug Enforcement Administration.

Ce phénomène incite les gouvernements à prendre des mesures contre l'utilisation des espèces. Les politiques *Know Your Customer* sont renforcées au niveau international afin de prévenir l'usurpation d'identité, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. En France, l'utilisation d'espèces pour les transactions dépassant 3 000 € est interdite. En Corée, une remise de 2 % sur la taxe sur la valeur ajoutée est offerte en cas de paiement par carte. En 2002, le gouvernement de Singapour a pris des mesures encore plus radicales et tenté de transformer le pays en société sans espèces grâce à l'adoption du concept de cours légal électronique ou « Singapore Electronic Legal Tender ». Cette mesure n'a eu que peu d'impact sur les espèces en circulation qui ont augmenté de 28 % entre 2002 et 2006.

⁴ *The future of cash: legal falling use and implications for government policy*, Humphrey, Kaloudis and Øvre

. Le poids économique des espèces

L'anonymat des espèces est également relatif. Les espèces ne sont pas si faciles à dissimuler et à transporter qu'on pourrait le croire. Une valise remplie de billets de 500 € contient cinq millions d'euros. Les billets peuvent être retrouvés grâce à leurs numéros de série. Les douanes et la police ont entraîné des chiens à détecter l'encre des billets de

banque. Il existe désormais des dispositifs anti-vol – coffres, coffres-forts, guichets automatiques, etc. – contenant un marqueur exclusif qui contamine les criminels en cas d'effraction. Un identifiant unique permet aux services de police d'établir un lien irréfutable avec la scène du crime.

2.3 > L'utilisation des espèces évolue

A une époque, l'utilisation des espèces était dominante et constituait souvent l'unique moyen de paiement disponible. Le développement d'un large éventail d'alternatives a limité ce rôle. Les consommateurs peuvent maintenant payer par chèque, par carte, par carte prépayée, via leur téléphone mobile ou même avec leur doigt par identification biométrique. Néanmoins, malgré l'évolution rapide de l'offre, le choix n'est pas toujours possible. Dans de nombreux cas, il reste limité, par exemple chez des petits commerces n'acceptant pas les cartes de paiement, dans des zones reculées n'ayant pas accès à un réseau de communication adapté ou auprès des distributeurs automatiques acceptant uniquement les espèces ou les cartes.

Le choix du moyen de paiement soulève le problème de l'efficacité des espèces par rapport aux autres moyens de paiement. Les banques centrales hollandaise et belge ont mené chacune des enquêtes⁵ détaillées pour définir et quantifier le coût des moyens de paiement utilisés dans les commerces (voir **FIGURE 6**). Ces deux études concluent que, dans le cas de transactions de faible valeur, le coût des espèces reste inférieur. Le coût des paiements électroniques est essentiellement lié aux infrastructures, donc fixe, avec un coût marginal faible par transaction ; alors que dans le cas des espèces, la décompo-

sition du coût est plus équilibrée et ce dernier augmente avec le montant de l'achat. Le seuil de rentabilité du montant de transaction en dessous duquel les espèces sont plus économiques que les cartes de débit est de 10,24 € en Belgique et de 11,36 € aux Pays-Bas. Les principaux résultats de ces études sont résumés en **FIGURE 6**. Le *British Retail Consortium* (BRC) a interrogé ses membres sur le coût de la collecte des paiements⁶. Cette étude montre qu'en terme de volume de transaction, les espèces demeurent la méthode de paiement la plus utilisée par les consommateurs, tout en étant la moins onéreuse.

La spécialisation des différents moyens de paiement est une autre conséquence de ce phénomène. Cette spécialisation se fait sur plusieurs critères, comme le montrent Bounie et Abel⁷. Le montant de la transaction a un impact certain et les espèces sont préférées pour les transactions de faible valeur (moins de 15 €). Le type de commerce où est fait l'achat constitue un autre critère ; les espèces tendent à être plus utilisées dans les petits commerces alors que les cartes sont plus fréquemment utilisées dans la grande distribution. Certains secteurs, typiquement ceux liés au voyage et au divertissement (restaurants, bars, cafés, transports, etc.) sont largement basés sur les espèces.

⁵ *Payments are No Free Lunch* de Hans Brits et Carlo Winder in *DNB Occasional Studies* Vol. 3/N° 2 (2005)
Costs, Advantages and Disadvantages of Different Payment Instruments, Banque Nationale de Belgique (décembre 2005)

⁶ *2006 Cost of Collection Survey* ; *British Retail Consortium* (BRC)

⁷ *Cash, Check or Bank Card? The Effects of Transaction Characteristics on the Use of Payment Instruments*, in *Working Papers in Economic and Social Sciences*, David Bounie & Abel François, mars 2006

Le type d'interaction constitue un autre critère discriminant ; les espèces sont principalement utilisées pour les transactions en face à face. A l'inverse, la vente à distance – Internet, téléphone et vente par correspondance – privilégie les transactions scriptu-

rales. Enfin, l'utilisation des espèces dépend également de certaines caractéristiques socio-démographiques : les femmes et les personnes ayant un faible niveau d'études sont généralement les plus grands utilisateurs d'espèces.

FIGURE 6. DÉCOMPOSITION DES COÛTS DE TRANSACTION PAR MOYEN DE PAIEMENT EN BELGIQUE ET AUX PAYS-BAS

	ESPÈCES	CARTES DE DÉBIT	CARTES DE CRÉDIT	PORTE-MONNAIE ÉLECTRONIQUE	TOTAL
Belgique					
> Coût en % du PIB	0,58	0,11	0,04	0,02	0,74
> Coût moyen de la transaction	0,53 €	0,55 €	2,62 €	0,55 €	0,56 €
> Transactions (en millions)	2 970	539	37	107	3 653
> Transactions en % du total	81,3	14,7	1,0	3,0	100
> Coûts fixes/variables en % du coût global	49 / 51	61 / 39	75 / 25	83 / 17	–
Pays-Bas					
> Coût en % du PIB	0,48	0,11	0,04	0,02	0,65
> Coût moyen de la transaction	0,30 €	0,486 €	3,587 €	0,931 €	0,35 €
> Transactions (en millions)	7 066	1 069	46	87	8 268
> Transactions en % du total	85,5	12,9	0,6	1,1	100
> Coûts fixes/variables en % du coût global	41,4 / 58,6	59,6 / 40,4	96,2 / 3,8	69,6 / 30,3	–

Il existe des indicateurs d'une diminution de l'utilisation des espèces dans le secteur du commerce de détail. Globalement, les espèces représentent un cinquième des dépenses des consommateurs en France et au Royaume-Uni. Néanmoins, pour les transactions de faible valeur, certaines catégories de commerces – petits commerces, marchés, voyage et divertissement, etc. - et certains types de consommateurs, l'utilisation des espèces reste prédominante. Au Royaume-Uni, 91 % de l'ensemble des paiements inférieurs à 10 £ a été fait en espèces⁸.

En Allemagne, les espèces représentent 82,1 % du chiffre d'affaires des magasins discount. L'évolution de ces segments aura un fort impact sur l'avenir de l'utilisation des espèces. L'étude menée par le British Retail Consortium indique que le nombre total de transactions traitées a augmenté de 12 % alors que le montant moyen des transactions sur l'ensemble des types de paiement est passé de 24,76 £ en 2005 à 23,46 £ en 2006.

3

L'évolution du circuit Fiduciaire

3.1 > Des modèles de banque centrale qui évoluent

L'organisation de la chaîne d'approvisionnement en espèces est largement déterminée par le rôle et l'empreinte géographique des banques centrales. Des disparités peuvent être observées d'un pays à l'autre, du fait de différences en termes de système bancaire, de cadre légal, de comportement de

paiement du public, d'infrastructures de transport de fonds et de divers critères géographiques et sécuritaires. Chaque banque centrale a ses propres spécificités et chaque modèle est différent. Trois modèles de base émergent néanmoins, comme le montre la **FIGURE 7**.

FIGURE 7. LES DIFFÉRENTS MODÈLES DE BANQUE CENTRALE

DÉLÉGATION	PARTAGE	CENTRALISATION
La banque centrale établit les règles et contrôle le processus mais reste en dehors du circuit fiduciaire	La banque centrale traite une partie des espèces	La banque centrale contrôle l'ensemble du circuit fiduciaire et traite la majorité des espèces
<ul style="list-style-type: none"> > Royaume-Uni > Pays-Bas > Autriche > Danemark > Suède > Irlande 	<ul style="list-style-type: none"> > Espagne > Portugal > Belgique > Etats-Unis 	<ul style="list-style-type: none"> > France > Allemagne > Pologne > Italie

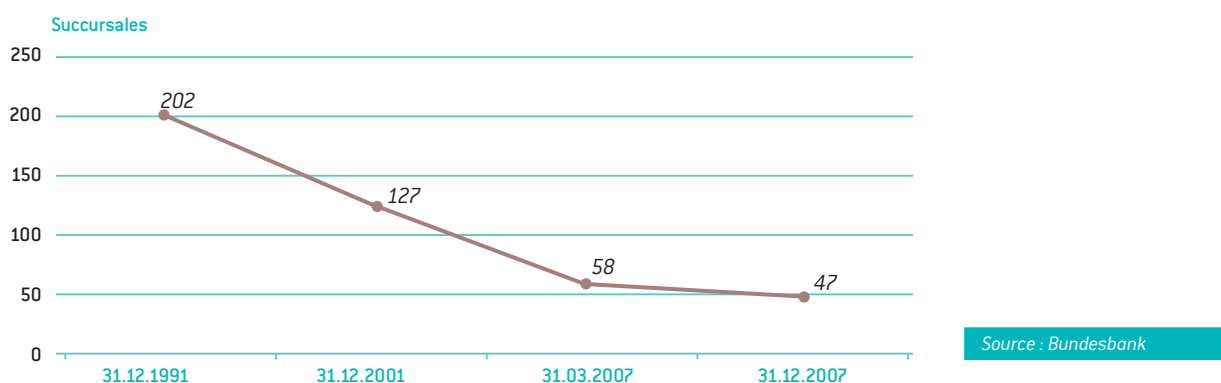
Ces modèles organisationnels ne sont pas gravés dans la pierre et évoluent en permanence pour s'adapter aux conditions changeantes du marché et réduire les coûts. On observe un effet de pendule continu entre le traitement des espèces par la banque centrale et par le secteur privé. Les autorités monétaires sont constamment à la recherche d'un équilibre optimal entre internalisation et externalisation, entre rentabilité et approvisionnement efficace du marché en espèces. Les Pays-Bas ont par exemple opté pour un système basé sur la délégation ; la France et l'Allemagne ont rationalisé leur réseau de succursales tandis que la Pologne examine actuellement les solutions possibles.

Indépendamment du niveau d'implication de la banque centrale dans le cycle des espèces, on a pu observer une consolidation des infrastructures et du réseau. Cette évolution s'explique d'une part par la nécessité de s'adapter aux nouvelles conditions économiques telles que les changements démographiques, l'évolution du comportement de paiement et des infrastructures bancaires et, d'autre part, par l'investissement dans de nouvelles technologies comme les trieuses de billets et autres équipements de traitement des espèces à haut rendement et par l'amélioration des systèmes d'information.

Les banques centrales de Belgique, de Finlande, du Luxembourg et des Pays-Bas ont développé une plate-forme informatique commune permettant d'harmoniser les formats de communication pour les professionnels ayant à manipuler des espèces. La

rationalisation du réseau de la banque centrale est évidente en Allemagne où la Bundesbank a réduit le nombre de ses succursales de 202 à 47 entre 1991 et 2007.

FIGURE 7.2. ÉVOLUTION DU RÉSEAU DE SUCCURSALES DE LA DEUTSCHE BUNDESBANK



Historiquement, le circuit fiduciaire est représenté de façon hiérarchique avec la banque centrale au sommet de la pyramide ; il s'est transformé progressivement en « *payment scheme* » ou système de paiement. Le rôle de la banque centrale est avant tout un rôle de gouvernance : elle fixe les règles et supervise leur mise en application par les acteurs de la chaîne d'approvisionnement. Ces derniers deviennent de plus en plus spécialisés, notamment avec l'émergence de banques à trésorerie positive ou négative d'une part, et d'autre part, avec l'évolution du transport de fonds d'un simple service de transport vers une offre de solution globale.

Si chacun reconnaît que la mise en place dans la zone euro d'un modèle unique n'est pas souhaitable, le Conseil des gouverneurs de la Banque Centrale Européenne a néanmoins adopté en février 2007 une feuille de route visant à assurer à moyen terme une plus grande convergence des services de gestion des espèces par les banques centrales nationales. Les principales mesures sont présentées dans la **FIGURE 8**. Le Conseil européen des paiements soutient ce point de vue et appelle à une harmonisation des conditions de fonctionnement des banques centrales sur l'ensemble de la zone euro et au démantèlement des barrières légales qui limitent la mise en place d'un marché ouvert pour les espèces.

FIGURE 8. CONVERGENCE DES SERVICES DES BANQUES CENTRALES

MESURE	APPLICATION
> Accès à distance aux services des BCN par-delà les frontières nationales	Juin 2007
> Les dépôts de pièces des clients professionnels sont acceptés par toutes les BCN	Décembre 2007
> Approche harmonisée de l'Electronic Data Exchange	
> Suppression de l'obligation de façage et d'orientation des billets pour les dépôts	Janvier 2011
> Heures d'ouverture	
> Normes communes de conditionnement des billets de banque	

. L'évolution du circuit Fiduciaire

3.2 > L'automatisation de la distribution des espèces

Le premier guichet automatique bancaire ou GAB a été installé au Nord de Londres en 1967. Au cours des quarante années qui ont suivi, plus de 1,65 million de machines ont été installées dans le monde. Grâce au développement du parc de distributeurs automatiques, les banques ont contribué à rendre les espèces plus pratiques, plus sécurisées et plus disponibles tout en limitant les pertes dues au taux d'intérêt. Leur coût en a donc été considérablement réduit.

En élargissant leurs réseaux de guichets automatiques, les banques ont transféré avec succès les retraits d'argent liquide du guichet bancaire au GAB. Ce phénomène a eu un impact mitigé sur les espèces en circulation. D'une part, les distributeurs automatiques réduisent le besoin de détenir des billets de banque car on peut désormais s'en procurer facilement partout. Les banques doivent d'autre part alimenter les GAB et en période de faible inflation, le coût d'opportunité lié à la détention d'une quantité d'espèces trop élevée est probablement inférieur au coût induit par un remplissage plus fréquent des

machines. Le résultat net devrait être une réduction des montants moyens de liquidités détenues et donc avoir un effet négatif sur les espèces en circulation.

Entre 2000 et 2006, le nombre de guichets automatiques au sein de la zone euro a augmenté de 30 % pour atteindre 265 000 unités installées. Au cours de la même période, le montant des retraits d'argent liquide a augmenté de 66 % pour atteindre 877 milliards d'euros. Le nombre de guichets et de retraits d'espèces a augmenté dans tous les pays, à l'exception de la Finlande. Cette dernière a suivi l'exemple de la Norvège où le nombre de guichets bancaires automatiques diminue depuis 2003, sans toutefois conduire à une diminution des espèces en circulation qui ont augmenté de 7 % en 2006. Cette politique a provoqué une forte augmentation des opérations de « Cash Back », un service proposé par les commerçants consistant à effectuer un paiement plus important que le montant dû par carte bancaire et à remettre la différence en espèces. En Norvège, environ 50 % des espèces sont distribuées désormais par *Cash Back*.

FIGURE 9. NOMBRE DE GAB - PAYS DU PREMIER GROUPE

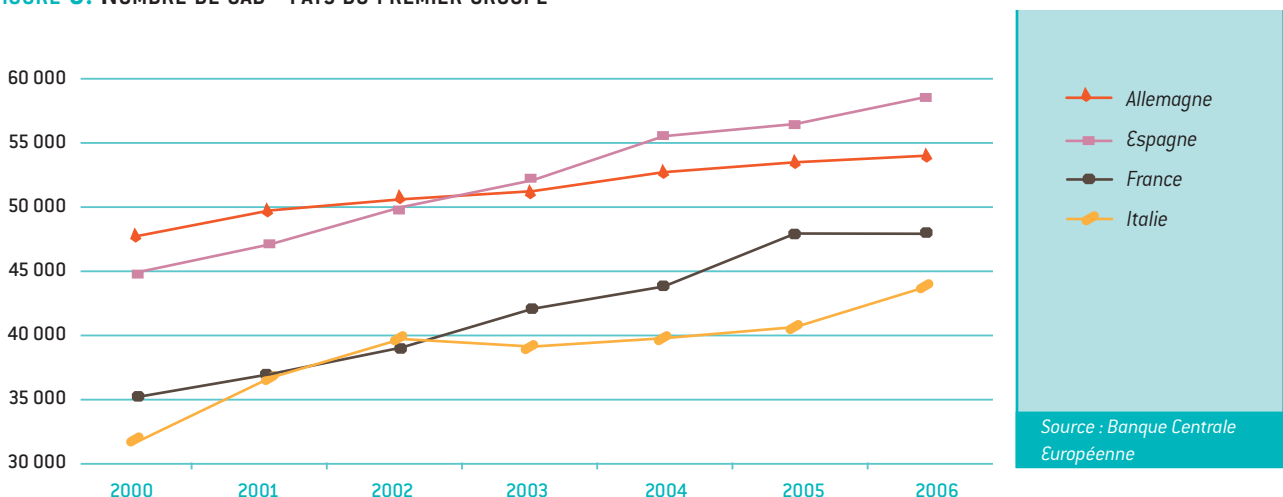
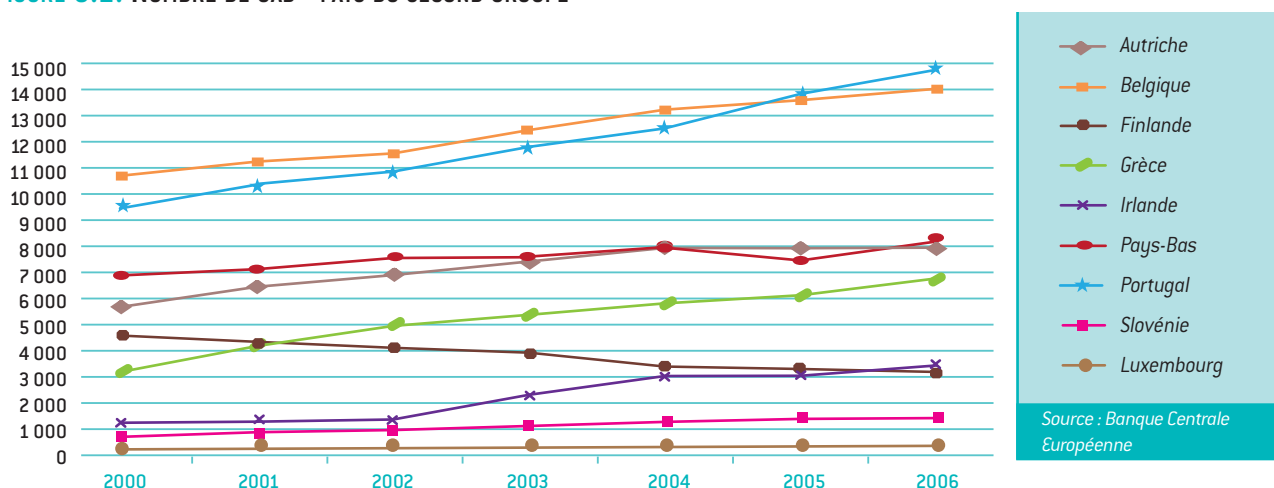


FIGURE 9.2. NOMBRE DE GAB - PAYS DU SECOND GROUPE



L'augmentation des guichets automatiques est principalement due à l'installation de guichets en dehors des agences bancaires. Ces derniers représentent désormais un tiers du parc, même si l'on observe de fortes variations d'un pays à l'autre. La moitié des guichets situés hors site se trouvent sur les points de vente. C'est dans les centres commerciaux et les supermarchés que l'on en trouve le plus, puis dans les bars et les stations-service.

Alors que la distribution des espèces a été largement

automatisée grâce au réseau de guichets automatiques, la collecte des espèces demeure le plus souvent un processus manuel réalisé aux comptoirs des agences ou via les coffres de nuit. Le Conseil Européen des Paiements considère que le flux entrant d'espèces est deux fois plus coûteux que le flux sortant (21 milliards d'euros contre 11 milliards d'euros). Des économies significatives peuvent donc être réalisées grâce à l'automatisation de la collecte des espèces.

3.3 > Le recyclage

En janvier 2005, la Banque Centrale Européenne a adopté un cadre de référence commun pour le recyclage des billets en euros. Il permet aux banques et aux professionnels manipulant des espèces de remettre les billets en circulation à condition que leur authenticité et leur qualité aient été vérifiées grâce à des machines et des processus ayant été testés auprès de la Banque Centrale. Ce cadre est en accord avec les Termes de Référence

pour l'utilisation des machines de recyclage des espèces (Cash Recycling Machines ou CRM) adoptés en mai 2002.

Les Banques Centrales Nationales (BCN) sont responsables de la mise en application de ces mesures sur leur territoire national. Une période de transition de deux ans et s'achevant le 1^{er} janvier 2007 a été prévue pour l'adaptation des machines installées.

. L'évolution du circuit Fiduciaire

En décembre 2006, la période de transition a été reportée à la fin 2009 pour la France et à la fin 2010 pour la Grèce, l'Espagne, l'Irlande, l'Italie et le Portugal. Selon les pays, cette mesure est mise en application via des moyens législatifs, comme en France, ou via des accords contractuels comme en Belgique, aux Pays-Bas ou en Autriche.

Le principe directeur de cette mesure est la vérification par des machines dûment testées ou un personnel spécialement formé de l'authenticité et de la qualité des billets remis en circulation auprès du public. Seuls les billets en bon état peuvent être recyclés, les autres devant être transmis aux BCN. Une exception est faite pour les agences isolées qui peuvent continuer à contrôler manuellement la qualité des billets dans la limite de 5 % du volume global des billets recyclés.

Après vérification de leur qualité et de leur authenticité par un personnel qualifié, les billets peuvent être remis en circulation au guichet de la banque. Les billets contrefaits et suspects doivent être transmis aux autorités. Les machines utilisées pour le recyclage doivent être testées auprès d'une BCN avant leur mise en exploitation (test de vérification initial). Les références des machines ayant passé le test avec succès sont publiées sur le site Internet de la BCE (www.ecb.eu). Les BCN peuvent procéder à des inspections dans les locaux des établissements de crédit et collecter des informations statistiques auprès des banques et des professionnels manipulant régulièrement des espèces.

Pour l'Eurosystème, la raison d'être de cette réglementation consiste à atteindre une véritable parité au sein de la zone euro et de contribuer à la qualité et à l'authenticité des billets en circulation. Auparavant, la situation variait d'un pays à l'autre. Dans certains pays, les banques obtenaient leurs billets exclusivement auprès de la banque centrale tandis que d'autres les remettaient en circulation sans suivre de règles particulières.

Pour les banques, la mise en œuvre du recyclage contribue à réduire le coût des espèces de plusieurs manières :

- L'Automatisation des flux de billets entrants
- La réduction du nombre de transports
- La réduction des risques

Cela permet également d'améliorer le service offert aux clients, ces derniers ayant la possibilité de déposer leurs espèces à un guichet de recyclage plutôt qu'auprès d'un employé de banque.

Néanmoins, comme toute évolution, ces économies ne se feront pas du jour au lendemain et les banques devront investir dans de nouveaux équipements et adapter leurs processus. Ces investissements se feront sans doute au fur et à mesure du remplacement des équipements existants. On pourrait observer une augmentation des coûts à court terme, les banques devant stopper le recyclage « incontrôlé ». Le recyclage jouera sans doute le rôle de catalyseur des tendances existantes car il réduira le rôle des banques centrales dans le cycle de vie des espèces, augmentera l'automatisation du traitement des espèces et la charge de travail pour le secteur privé.

Le recyclage peut se faire dans l'un des cadres suivants, comme indiqué en FIGURE 10 :

- **En centre de traitement :** cette forme de recyclage industriel ne provoquerait qu'une augmentation marginale des coûts de traitement à la condition que le centre soit équipé des trieuses adaptées. L'optimisation du processus suppose toutefois que le centre de traitement puisse mutualiser les espèces provenant de différentes banques. Actuellement cela n'est pas permis dans tous les pays.

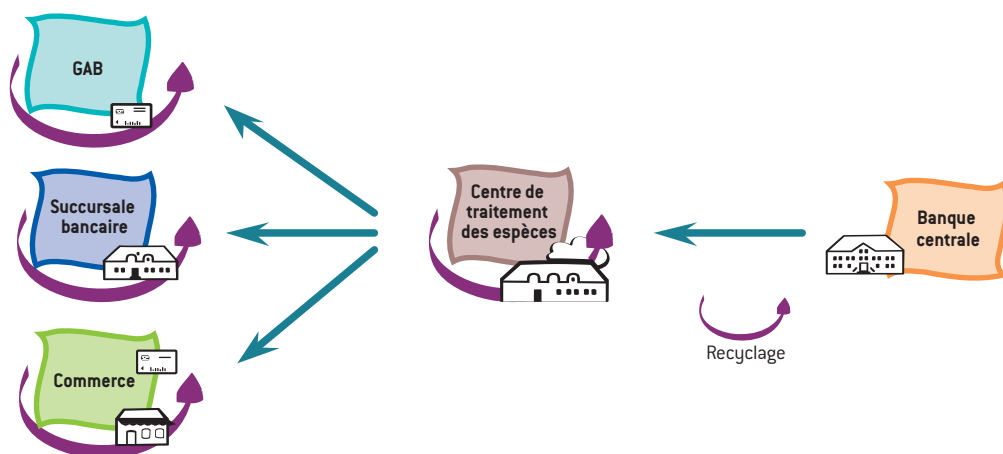
- **En agence bancaire** : certaines banques ont décidé de procéder à ce recyclage en bank-office dans leurs agences. C'est un moyen pour elles de « re-internaliser » la manipulation des espèces et de renverser la tendance consistant à retirer les espèces des agences. Il réduit également la dépendance de la banque envers les transporteurs de fonds.
- **Aux GAB** : les automates recyclant en libre-service offrent une solution entièrement automatisée. Cette solution requiert néanmoins un équilibre entre flux entrants et sortants, à la fois en termes de montant et de valeur faciale.

Certaines interrogations ont également été soulevées quant à la robustesse de cette technologie.

- **Aux GAB hors sites** : les guichets situés dans les supermarchés et les centres commerciaux peuvent être réapprovisionnés avec les espèces provenant des caisses, à condition que celle-ci aient été vérifiées en conformité avec le cadre. Cela induit des coûts plus élevés pour les commerçants et ces derniers font pour l'heure preuve d'un intérêt limité pour cette solution qui pourrait au contraire encourager le *Cash Back*.

FIGURE 10. OPTIONS DE RECYCLAGE

Optimisation du circuit fiduciaire : alternatives de recyclage



LE RECYCLAGE DEVRAIT AVOIR UN IMPACT SUR LES DOMAINES SUIVANTS :

- > Les centres de traitement des espèces devront déployer les équipements adaptés et assurer leur maintenance.
- > On peut s'attendre à des économies en termes de transport et d'assurances.
- > D'un point de vue sociétal, le recyclage devrait réduire le coût des espèces en évitant la duplication des tâches.
- > Pour le secteur bancaire, le recyclage représentera une charge de travail supplémentaire.
- > Des investissements supplémentaires seront nécessaires à court terme.
- > Cela pourrait modifier l'environnement concurrentiel du secteur bancaire.

. L'évolution du circuit Fiduciaire

Il est encore tôt pour évaluer l'impact de la mise en œuvre du cadre européen sur le recyclage des espèces. Certains signes montrent néanmoins que le marché évolue. En Allemagne, trois quarts des banques ont signé des contrats avec la Bundesbank. Au moment où nous écrivons ces lignes, on estime que 10 à 30 % des billets sont recyclés sans se conformer au cadre. Approximativement 5 000 automates recyclants ont été installés. Les banques

ont initialement rencontré des problèmes de fiabilité des machines mais la situation semble se stabiliser. En France, 35 banques ont signé des contrats de recyclage avec la Banque de France ainsi que 5 entreprises de transport de fonds. Fin 2007, environ 2 200 agences réalisaient du recyclage. Selon *Retail Banking Research*, environ un quart des automates bancaires européens seront recyclants d'ici 2014.

RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS AU RECYCLAGE

RECYCLAGE EN AGENCE BANCAIRE

- > Economies logistiques
- > Optimisation du stock de liquidités en interne
- > Réduction des coûts de transport
- > Meilleure flexibilité de la maintenance et du réapprovisionnement des guichets
- > Un investissement dans des trieuses de petite taille suffit à permettre la remise en circulation des espèces par les succursales
- > Economies pour les agences de petite dimension principalement

RECYCLAGE EN CENTRE DE TRAITEMENT DES ESPÈCES

- > Les coûts de main d'œuvre sont moins élevés que dans une agence bancaire
- > Utilisation des synergies et des volumes
- > Equilibrage possible des clients à trésorerie positive et négative
- > Meilleure sécurité
- > Evite aux agences d'investir dans de nouvelles technologies
- > Evite aux agences de mettre en place de nouveaux processus

MACHINES À RECYCLER LES ESPÈCES

- > Processus entièrement automatisé
- > Sécurité
- > Meilleur service pour les clients :
 - Nul besoin de faire la queue au guichet
 - Extension des heures d'ouverture
 - Crédit immédiat
- > Investissements élevés
- > Adapté aux importants volumes
- > Nécessité d'équilibrer flux entrants et sortants

RECYCLAGE EN MAGASIN

- > Augmente les coûts de traitement des espèces
- > Complique le processus de traitement des espèces
- > Flux entrants et sortants non équilibrés
- > Pourront favoriser le « Cash Back »

3.4 > L'externalisation

Le traitement des espèces est un processus industriel bien éloigné des activités traditionnelles et de la culture bancaire. Les structures internes de traitement sont souvent obsolètes et inefficaces, héritées d'une organisation bancaire ancienne et rendues plus complexes encore par les fusions, acquisitions et autres restructurations. Cela conduit la majorité des banques à opter pour l'externalisation du traitement de gros.

Les banques poursuivent plusieurs objectifs lorsqu'elles choisissent d'externaliser le traitement des espèces :

- Réduire les coûts en rationalisant les infrastructures de traitement et en mettant en place des trieuses à haut rendement.
- Réaliser des économies d'échelle grâce à des centres de traitement plus efficaces et de plus grande dimension.
- Réduire les investissements requis par un secteur de plus en plus intensif en capital.
- Réduire les risques associés aux espèces.
- Optimiser la gestion de la chaîne d'approvisionnement.
- Se recentrer sur le cœur de métier.

Il existe d'autre part des difficultés inhérentes à l'externalisation et avant tout, la perte de contrôle et la dépendance envers les prestataires externes. Dans certains cas, les banques ne disposent plus du savoir-faire lié à la manipulation des espèces. Ce phénomène est particulièrement sensible en cas d'imprévus et dans le cadre d'un plan de continuité d'activité. L'impact social et la peur du changement constituent un autre inhibiteur clé.

Le traitement des espèces, qui fut longtemps une activité exigeant une importante main-d'œuvre et centrée sur le transport, est devenu un secteur intensif en capital offrant des solutions end-to-end. Le transport n'est plus la valeur ajoutée de ce secteur même s'il continue souvent de structurer son organisation. Le transport reste le principal critère de sélection de prestataires logistiques par les banques et les commerçants.

La logistique du traitement des espèces inclut généralement les activités suivantes : le transport, le traitement, le réapprovisionnement et la maintenance des automates. Le transport de fonds tente actuellement de passer d'une organisation centrée sur le produit à un modèle d'externalisation globalisée. L'exemple des entreprises de transport de colis (UPS ou DHL par exemple) qui ont su faire évoluer leur offre vers une gestion globale de la chaîne d'approvisionnement constitue un modèle intéressant.

La structure du secteur du transport de fonds diffère largement d'un pays à l'autre. En France et au Royaume-Uni, deux acteurs dominent le marché. En Allemagne, il existe 85 entreprises de transfert de fonds, la majorité d'entre elles disposant d'une seule succursale. Un processus de consolidation a débuté et les 5 acteurs les plus importants se partagent désormais 80 % du marché. En Pologne, on estime qu'il existe 2 700 entreprises impliquées dans le transport des espèces. Les cinq principales sociétés de transfert de fonds disposent d'une part de marché cumulée d'environ 20 %. Le traitement des espèces reste généralement un processus manuel.

La tendance à l'externalisation du traitement des espèces semble désormais irréversible en Europe. Sous la pression des innovations technologiques et des réglementations plus strictes, cette logistique devient de plus en plus sophistiquée et nécessite des investissements lourds. Malgré cette stratégie à long terme, certaines banques pourraient envisager de re-internaliser une partie du cycle de vie des espèces, pour cause de concurrence insuffisante dans certains pays ou au contraire parce que le marché est trop fragmenté dans d'autres. Néanmoins, banques et entreprises de transfert de fonds doivent atteindre un niveau d'intégration élevé et progresser en matière de relation client-fourisseur. Cela nécessite des accords à long terme entre partenaires afin de réaliser les investissements technologiques qui contribueront à faire baisser les coûts.

. L'avenir du Fiduciaire

L'utilisation des espèces est en constante augmentation mais quelle est la tendance à long terme ? Certaines parties prenantes ont tout intérêt à les voir disparaître : elles proposent des moyens de paiement alternatifs et préconisent le remplacement des espèces. Mais est-ce dans l'intérêt du marché ?

4.1 > Les fonctions du Fiduciaire

Les espèces sont une forme de monnaie. Les économistes s'accordent généralement à attribuer à la monnaie les trois fonctions suivantes :

- Moyen d'échange.
- Unité de compte.
- Réserve de valeur.

La fonction **moyen d'échange** signifie que la monnaie est utilisée comme un intermédiaire dans les transactions commerciales. Historiquement, il s'agissait d'une amélioration du système de troc confronté au problème de « double coïncidence des désirs » : pour que deux parties s'entendent sur une transaction, elles doivent simultanément vouloir échanger leurs biens respectifs. Cette innovation a rendu possible l'émergence de vastes espaces commerciaux où les acheteurs n'ont pas besoin de trouver un vendeur dont les besoins coïncideraient avec les leurs. La large acceptation des espèces montre qu'il s'agit d'un moyen d'échange efficace.

L'unité de compte est un moyen d'expression de la valeur des marchandises, services et transactions. Elle permet aux agents économiques de conserver des données financières dans un langage commun facilitant ainsi les comparaisons de prix et de valeur. Les espèces jouent un rôle significatif en tant qu'unité de compte : les enfants apprennent par exemple la valeur des choses en les associant aux billets et pièces correspondants, avant même de savoir compter. Les espèces demeurent un important outil de contrôle du budget permettant

aux consommateurs de mesurer instantanément la manière dont ils dépensent leur argent.

Pour servir de **réserve de valeur**, la monnaie doit conserver tout ou partie de sa valeur dans le temps. Ceci permet l'accumulation de richesses sous forme d'actifs financiers liquides. La monnaie fiduciaire est émise par la banque centrale et sa conservation démontre un niveau de confiance élevé dans la stabilité d'une monnaie. Certains économistes pensent que cette fonction de réserve est en contradiction avec la fonction de moyen d'échange car l'une nécessite une thésaurisation de l'argent alors que l'autre requiert sa circulation.

Les espèces sont contestées comme moyen de paiement mais non comme réserve de valeur. Elles sont soumises à la concurrence toujours plus forte des moyens de paiement électroniques. Bien que les cartes aient été conçues à l'origine pour retirer des espèces, elles en sont devenues un substitut. Ces dernières années, le paiement électronique n'est pas parvenu à pénétrer le marché des transactions de faible valeur – la limite se situant aux environs de 15 €. Néanmoins, ce secteur cible clairement ce type de transactions et compte sur l'innovation pour améliorer sa position. Cartes sans contact, technologie NFC (Near Field Communication), paiement mobile, cartes prépayées sont actuellement déployées à travers le monde et l'on peut s'attendre à ce qu'elles concurrencent de plus en plus les transactions en espèces.

En outre, les progrès technologiques devraient contribuer à faire baisser les coûts des transactions électroniques.

Les espèces sont également contestées par de nouvelles formes de monnaie qui vont des miles aériens aux coupons de réduction en passant par les monnaies virtuelles telles que le Linden dollar, utilisé dans le monde virtuel Second Life. En janvier 2005, The Economist écrivait « Les calculs réalisés par The Economist suggèrent que le stock total des miles

aériens non réclamés est désormais supérieur à l'ensemble des billets en dollars en circulation dans le monde ». Alan Greenspan, ancien président de la Réserve fédérale américaine, avait prévu « l'émergence de nouveaux marchés pour des monnaies privées au 21^e siècle ».

Néanmoins, ces innovations en matière de paiement ne remettent pas en cause la fonction de réserve de valeur des espèces.

4.2 > Caractéristiques des espèces

Le succès des espèces est basé sur les caractéristiques suivantes :

- L'universalité
- L'anonymat
- La confiance

Leur **universalité** est basée sur la disponibilité et la large acceptation des espèces. Elles sont à la disposition de tous, y compris des enfants et des personnes sans identité. Selon un rapport de l'UNICEF, « on estime que 50 millions de bébés nés en l'an 2000 – ce qui représente 40 % des naissances à l'échelle mondiale – n'ont pas été enregistrés à la naissance et ont débuté leur vie sans identité ni nationalité officielle. Comme ils ne possèdent aucune preuve de leur identité ou de leur âge – ces enfants rejoindront probablement les millions de personnes victimes de discrimination et n'auront pas accès aux services de base, parmi lesquels l'assistance sanitaire et l'éducation. » On pourrait ajouter à ces services les paiements électroniques.

Billets et pièces sont également conçus pour faciliter une utilisation par les non voyants. Pour être acceptées, les espèces ne nécessitent ni accès à une infrastructure ni appartenance à un réseau.

Le règlement est également immédiat, définitif et sans coûts cachés. Les espèces sont faciles à transporter - au moins pour une utilisation au quotidien - et ne nécessitent ni code ni signature. Elles permettent une large gamme de transactions, notamment les paiements de personne à personne.

Mais l'universalité des espèces fait l'objet de restrictions. Du fait des réglementations visant à lutter contre le blanchiment d'argent, il devient de plus en plus difficile d'utiliser les espèces pour régler des montants importants. Avec le développement rapide de l'Internet, où l'utilisation d'espèces physiques est par nature limitée, l'importance relative des espèces dans les transactions est en baisse.

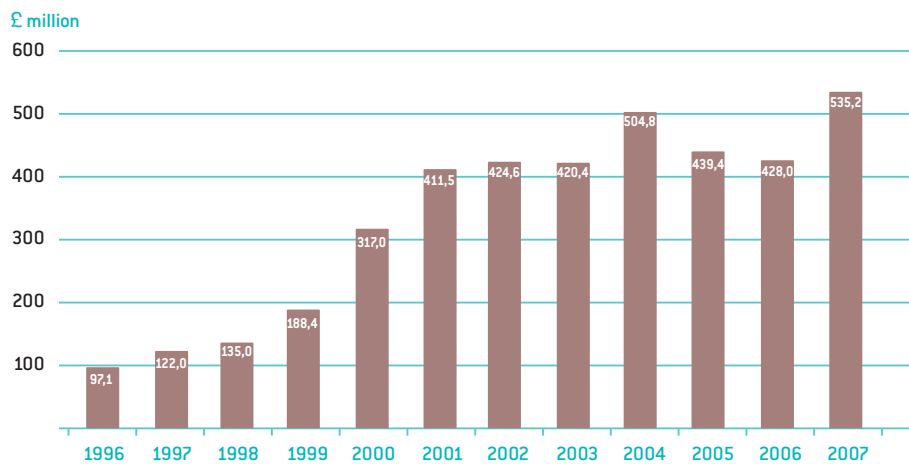
La seconde caractéristique des espèces est l'**anonymat**. Les espèces ne nécessitent aucune divulgation de renseignements personnels. Cet aspect fait l'objet d'un débat sans fin entre ceux qui sont en faveur d'une traçabilité totale des transactions et les partisans de la confidentialité. Les premiers prétendent que l'anonymat favorise la criminalité et la fraude fiscale, tandis que les seconds soutiennent que le suivi des transactions est une intrusion dans la vie privée. Ce rapport n'a pas pour but de prendre parti sur ce sujet.

. L'avenir du Fiduciaire

Il faut néanmoins admettre que l'utilisation des espèces offre une protection contre certains des risques associés au paiement électronique, qui vont de la fraude à l'arnaque par phishing en passant par l'usurpation d'identité. Au Royaume-Uni, les fraudes à la carte bancaire s'élevaient à 535 millions de livres en 2007, soit 25 % d'augmentation par rapport à l'année précédente.

L'usurpation d'identité, c'est-à-dire l'utilisation illégale de l'identité d'une autre personne, est largement utilisée pour obtenir un prêt et/ou une carte de crédit auprès d'un établissement financier. En 2005, plus de 9 millions d'adultes en ont été victimes aux Etats-Unis, pour un coût total estimé à plus de 50 milliards de dollars selon Javelin Strategy & Research.

FIGURE 11. PERTES LIÉES À LA FRAUDE (CARTES ÉMISES AU ROYAUME-UNI ENTRE 1996 ET 2007)



Source : APACS

L'importance de l'anonymat devient de plus en plus pertinente car gouvernements et entreprises du secteur sont de plus en plus tentés d'utiliser l'énorme quantité d'informations disponibles liées aux transactions électroniques, pour des raisons de sécurité et de marketing. La tentation est grande pour les gouvernements d'utiliser ces données dans le cadre de la lutte contre le crime et le terrorisme, comme ce fut le cas dans l'affaire Swift en 2006. SWIFT est une société de droit belge ayant des bureaux aux Etats-Unis et proposant un système mondial de messagerie utilisé pour transmettre notamment des informations sur les transactions bancaires. Pour des raisons de sécurité des données, SWIFT utilise deux serveurs miroirs identiques, l'un situé dans l'Union européenne et l'autre aux Etats-Unis. L'ensemble des données

de messagerie financière reste stocké sur chaque serveur pendant une période de 124 jours. Le département du Trésor américain avait adressé des injonctions administratives à SWIFT pour exiger un accès aux informations stockées aux États-Unis et SWIFT s'était soumise à ces injonctions, en violation de la réglementation belge et européenne de protection des données. L'affaire est devenue publique fin juin 2006 à la suite d'un article de presse.

Les cartes de paiement sont très appréciées par les départements marketing. Elles leur permettent de suivre les comportements d'achat, de mettre en place des programmes de fidélité et de définir le profil des consommateurs. Dans ce contexte, les espèces deviennent le dernier espace de liberté.

La troisième caractéristique est la **confiance**. Les espèces sont émises par la banque centrale dont l'objectif principal est d'assurer la stabilité des prix et donc de préserver le pouvoir d'achat de la monnaie. La mission d'une banque centrale consiste également à assurer l'intégrité des billets de banque. La confiance dans les espèces est également due au fait qu'il s'agit de la solution de paiement de secours. Quand tout échoue par ailleurs, l'argent liquide reste disponible. En cas de catastrophe naturelle - l'ouragan Katrina aux Etats-Unis en 2005 par exemple - ou de craintes liées à des pannes technologiques - le bug de l'an 2000 - ou la peur d'une crise financière - la faillite de la banque Northern Rock au Royaume-Uni en 2008 - on observe une « ruée vers les espèces » de la part des consommateurs. Le secteur financier y est préparé. A titre d'exemple, il existe un plan de continuité d'activité en cas de pandémie de grippe aviaire.

La confiance dans les espèces contribue également à la crédibilité de l'ensemble des moyens de paiement. Les espèces sont en effet le fondement sur lequel les autres systèmes de paiement ont été développés. Historiquement, la carte était conçue pour faciliter le retrait d'espèces aux guichets

automatiques, ce qui représente encore à ce jour un tiers des transactions par carte. Les sociétés de paiement électronique l'ont bien compris et proposent de l'argent liquide en cas d'urgence (vol ou de perte de carte). Entropia Universe, le monde virtuel le plus en vogue actuellement, émet une carte bancaire utilisable dans les GAB. Ce système permet aux membres d'Entropia d'accéder facilement aux PED virtuels (Project Entropia Dollars) et de les transformer tout aussi facilement en espèces « réelles ».

Pour les banques et les commerçants, moyens de paiements en espèces et scripturaux rivalisent entre eux. Ils favoriseront le moyen de paiement générant le plus de recettes dans un cas et/ou limitant les coûts de transaction dans l'autre. Néanmoins, du point de vue du consommateur, ces deux outils font partie intégrante d'un système monétaire holistique offrant une combinaison de moyens et de systèmes de paiement. Chaque outil présente des avantages et des inconvénients dans un environnement transactionnel spécifique. Le consommateur adoptera probablement une stratégie de portefeuille visant à diversifier les risques en ayant à sa disposition une gamme de moyens de paiement variés.

4.3 > Scénarios pour l'avenir des espèces

Dans cette section, nous envisagerons et synthétiserons trois scénarios possibles pour l'évolution à long terme des espèces. Ces scénarios se basent sur cinq variables dont nous pensons qu'elles constitueront les principaux moteurs de changement au sein du marché des paiements :

- **La technologie** : l'avènement des réseaux de communication omniprésents ouvrira la voie aux systèmes de paiement électronique innovants.
- **L'environnement réglementaire** favorisera ou entravera le développement de normes interopérables.

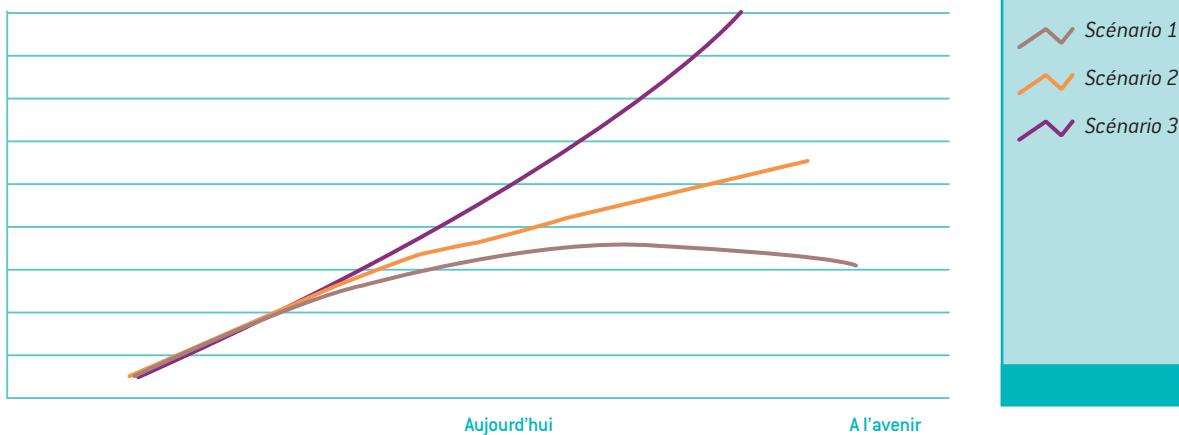
- **La sécurité et le risque** : la perception du risque aura un impact sur le choix d'un moyen de paiement par le consommateur.

- **Les nouvelles formes de monnaie** : les nouvelles formes de monnaie pourraient-elles remettre en cause la monnaie « traditionnelle » émise par les banques centrales ?

- **Le comportement du consommateur** : comment, où et avec quel moyen les consommateurs régleront-ils leurs achats ?

FIGURE 12. L'ÉVOLUTION À LONG TERME DES ESPÈCES

Part détenue par les espèces



SCÉNARIO 1: la demande en espèces diminue lentement

Dans ce premier scénario, nous envisageons une lente diminution du rôle des espèces dans les transactions. Les prestataires de solutions de paiement électronique continuent de faire activement la guerre aux espèces et parviennent finalement à pénétrer le marché des paiements de faible valeur grâce aux cartes prépayées et sans contact. L'augmentation des volumes, crée ainsi des économies d'échelle et fait baisser le coût des transactions électroniques qui deviennent moins coûteuses que les espèces. Les paiements en espèces sont désormais réservés à certains segments spécifiques et les commerçants facturent des frais supplémentaires pour ce type de règlement. Comme l'utilisation des espèces dans les transactions décline, ces dernières deviennent également moins attractives en tant que réserve de valeur. De nouvelles formes de monnaie sont créées pour ceux qui n'ont pas accès aux services finan-

ciers classiques. A un moment donné, les banques centrales décident de ne plus émettre d'espèces.

Cette évolution interviendra lentement. D'une part le comportement de paiement des consommateurs est difficile à modifier. D'autre part le déploiement de ces technologies est relativement lent du fait des externalités de réseau, la valeur pour un utilisateur d'un nouveau moyen de paiement dépendant du nombre de commerçants qui l'acceptent et vice-versa.

SCÉNARIO 2: la demande en espèces reste stable

Dans ce second scénario, la demande en espèces reste stable. Les transactions électroniques continuent d'augmenter mais les fournisseurs se concentrent sur le développement de services à forte valeur ajoutée allant de la fidélisation aux assurances, en passant par l'identité.

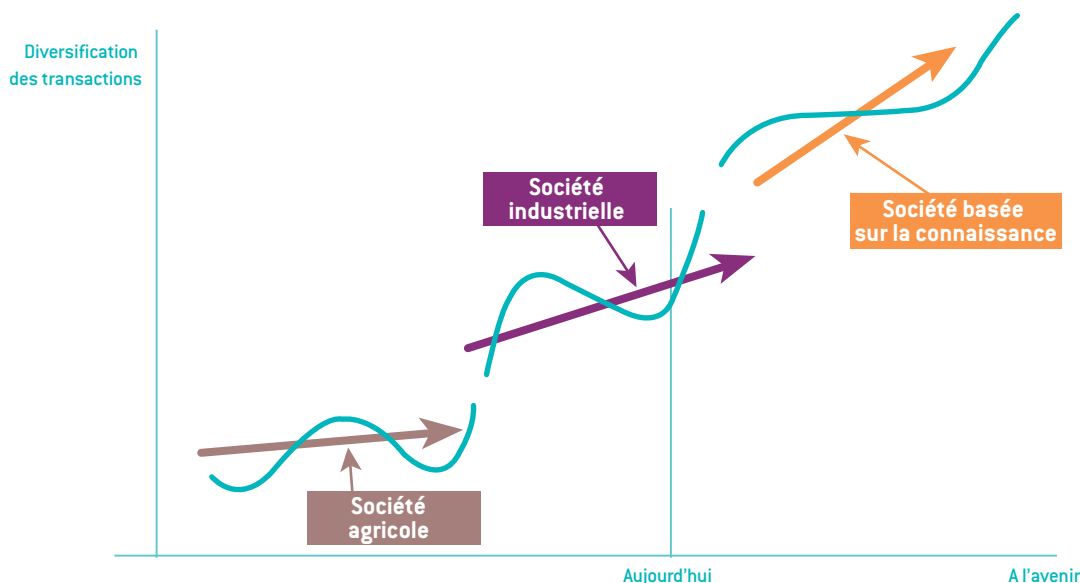
Les consommateurs sont de plus en plus préoccupés par les fraudes et la sécurité en ligne. La productivité du traitement des espèces a été très significativement améliorée car banques et commerçants ont augmenté son automatisation et raccourci la chaîne d’approvisionnement grâce au recyclage. Les espèces restent un moyen de paiement économique pour des transactions courantes. Elles protègent également des risques associés aux paiements électroniques. Les gouvernements prennent des mesures afin de ne pas perdre le contrôle de l’émission de monnaie et imposent des règlements stricts aux émetteurs de monnaies privées.

SCÉNARIO 3: la demande en espèces augmente

Ce troisième scénario suppose une forte augmentation des volumes de transaction. La transformation de nos économies en sociétés basées sur la connais-

sance conduit au développement de nouveaux espaces de transaction. Un exemple bien connu de cette évolution est la capacité à créer et à distribuer de la musique sous forme numérique. Dans ce cas, les nouvelles technologies et le fait que les différents acteurs de la chaîne – musiciens, maisons de disque, distributeurs, remixeurs, auditeurs, etc. – ont repensé leur rôle au sein de la chaîne de valeur, constituent à la fois une menace et une opportunité pour les modèles commerciaux traditionnels. Ce scénario conduit à une importante diversification des transactions, ce qui favorise une forte innovation dans le secteur des paiements avec la création de nouveaux moyens de paiements et de nouveaux modèles commerciaux. Plutôt que de supprimer les espèces, les fournisseurs de solutions de paiement s’attachent à encourager l’émergence de cette nouvelle économie de transaction. Dans ce contexte d’innovation rapide et de risques élevés, les espèces demeurent le fondement du système.

FIGURE 13. VERS UNE SOCIÉTÉ BASÉE SUR LA CONNAISSANCE





. Annexe B : Bibliographie

- > **Challenges to Currency**, Mathias Drehmann, Charles Goodhart & Malte Krueger, CEPR 2002
- > **The Costs of Payments – Survey on the costs involved in POS payment products**, National Forum on the Payment Systems (Pays-Bas), mars 2004
- > **The Economics of a Cashless Society: An Analysis of the Costs and Benefits of Payment Instruments**, Daniel D. Garcia Swartz, Robert W. Hahn and Anne Layne-Farrar, AEL Joint Center for Regulatory Studies, septembre 2004
- > **Bye Bye Banknotes**, Leo Van Hove, ePSO Newsletter, Juin 2002
- > **A method for measuring the public's appreciation and knowledge of banknotes**, Hans A.M. de Heij, De Nederlandsche Bank NV, Amsterdam, Pays-Bas, 23 - 25 Janvier 2002
- > **The National Cash Plan Germany**, Zentraler Kreditausschuss, March 2004
- > **Statistics on payment and settlement systems in selected countries**, Bank for International Settlements, Novembre 2006
- > **Blue Book – Payment and Securities Settlement Systems in the European Union & the Acceding Countries**, European Central Bank, décembre 2006
- > **Can cash hold its own? International comparisons – Theory and evidence**, Sheri M. Markose and Yiing Jia Loke, University of Essex, février 2002
- > **The Impact of ATM Transactions and Cashless Payments on Cash Demand**, Helmut Stix, Monetary Policy & the Economy Q1/04
- > **The euro could surpass the dollar within ten years**, Jeffrey Frankel, mars 2008
- > **The future of cash: legal falling use and implications for government policy**, Humphrey, Kaloudis & Øwre
- > **Payments are No Free Lunch**, Hans Brits and Carlo Winder, DNB Occasional Studies, Vol. 3/Nr. 2, 2005
- > **Costs, Advantages and Disadvantages of Different Payment Instruments**, Banque Nationale de Belgique, décembre 2005
- > **2006 Cost of Collection Survey**, British Retail Consortium (BRC)
- > **Cash, Check or Bank Card? The Effects of Transaction Characteristics on the Use of Payment Instruments**, David Bounie & Abel François, mars 2006
- > **The Future of Smart Payments**, Riel Miller & Guillaume Lepecq, septembre 2006

Droits d'auteur et responsabilités

Les informations figurant dans ce document sont fournies à titre de référence uniquement. Bien que tous les efforts soient faits pour assurer l'exactitude de ces informations, AGIS Consulting n'accepte aucune responsabilité ou obligation quant à l'exactitude ou l'exhaustivité du contenu de ce document ou toute perte qui pourrait résulter de l'utilisation des informations qu'il contient.

Sauf indication contraire, les droits d'auteur et tout autre droit relatif au contenu de ce document, y compris l'ensemble des images et du texte, sont la propriété d'AGIS Consulting.

AGIS Consulting autorise la reproduction de courts extraits à condition que la source soit indiquée et sous réserve d'autorisation. Les demandes d'autorisation à utiliser les éléments fournis par ce document doivent être adressées à :

AGIS Consulting

12, passage Beslay - 75011 Paris - France
Tél. + 33 1 42 52 94 09
www.agis-consulting.com
Email : contact@agis-consulting.com

Contact

AGIS Consulting
Guillaume Lepecq

12, passage Beslay - 75011 Paris - France

Tél. +33 1 42 52 94 09

www.agis-consulting.com

E-mail : guillaume.lepecq@agis-consulting.com